



**POSTAUX
DE PARIS**

CGT section de Paris 17

L'ARRÊT DE LA RÉORGANISATION DOIT SE TRADUIRE PAR L'EMBAUCHE DES INTÉRIMAIRES ET DES CONTRACTUELS !

La Poste a donc décidé d'abandonner son projet de réorganisation de la distribution de Paris 17. Il s'agit d'une décision nationale et tous les bureaux qui avaient une réorganisation prévue pour le dernier trimestre, l'ont vu repoussée à l'année prochaine. En fait, ces réorganisations sont partout le prétexte pour supprimer des emplois, et à Paris 17, cette réorganisation qui venait après bien d'autres, était le prétexte pour supprimer 12 tournées de facteurs. C'est ainsi que La Poste qui ne cherche qu'à augmenter la rentabilité pour maintenir, voire augmenter les bénéfices a, en dix ans, supprimé près de 90 000 emplois.

Le plan de La Poste était inacceptable !

Comment admettre un nouveau plan de suppressions d'emplois alors que le nombre de chômeurs ne cesse de grimper ?

Comment admettre que l'on soit moins nombreux alors que nous avons tous des matinées bien remplies car le travail ne manque pas ?

Pourquoi devrions-nous courir quand nous sommes au travail, alors que d'autres travailleurs sont jetés au chômage sans espoir de trouver un emploi ?

Dès son annonce, la réorganisation avait entraîné des réactions

Depuis l'annonce de l'intention de La Poste de supprimer 12 tournées de facteurs, nous avons réagi en dénonçant ce nouveau plan de suppressions d'emplois et de réorganisation, surtout en cette période d'augmentation continue du chômage.

D'abord nous avons été nombreux à refuser de participer aux comptages qui devaient être utilisés pour nous convaincre que les suppressions d'emplois se justifiaient mais dont la direction connaissait déjà les résultats, avant même d'avoir commencé à compter, puisqu'elle prévoyait déjà les suppressions d'emplois !

Puis nous avons été nombreux à signer une pétition contre les suppressions d'emplois et la réorganisation, et à aller la porter à la direction.

Nous nous sommes également adressés aux usagers, pour les avertir des projets de la direction et de la dégradation des services rendus qui allait en découler, en distribuant des tracts dans les rues du 17^{ème} arrondissement.

Et nous nous sommes aussi adressés aux usagers du restaurant interentreprises.

Abandon de... projet

Après avoir déjà dû retarder la première date prévue du 16 juillet au 15 octobre, car la direction de La Poste avait mis en place un soi-disant « grand dialogue », voici donc la direction obligée d'abandonner son plan.

Il faut dire que le refus des facteurs d'accepter les justifications de La Poste pour supprimer des emplois se poursuivait.

Le mercredi 3 octobre, la direction a fait un sondage auprès des facteurs avec pour question : voulez-vous que la réorganisation soit mise en place le 3 décembre ou l'année prochaine... en évoquant le fait que nous aurions intérêt à accepter la réorganisation sinon nous y perdrons les avantages qui y seraient liés. Mais personne ne voyait les avantages en question !

Finalement, c'est dans la même matinée que la direction a annoncé qu'elle abandonnait son projet.

En fait la décision était déjà prise puisque le tract qu'elle nous a distribué était daté de la veille !

Il s'agit bien d'un recul de La Poste

Il s'agit d'une décision nationale de La Poste d'abandonner ses projets de réorganisations et de les reporter à l'année prochaine.

Beaucoup de ces réorganisations occasionnent des réactions telles qu'il y en a eu à Paris 17.

Même si ces réactions ne font que préparer les luttes d'ensemble qu'il nous faudra mener pour imposer une autre politique que celle de la recherche de la rentabilité maximum, en supprimant des emplois et en bloquant les salaires, ces luttes partielles sont loin d'être du goût de la direction de La Poste.

En abandonnant les suppressions d'emploi, la direction de La Poste a-t-elle, avec ou sans consignes du gouvernement, voulu calmer le jeu pour ne pas ajouter le mécontentement des postiers soumis aux réorganisations, aux réactions contre les plans de licenciements de PSA, Arcelor Mittal, Sanofi, etc. ?

En tout cas, c'est tant mieux et ce recul ne peut que nous conforter sur le fait que nous avons bien raison de contester les plans de la direction.

Et cela nous invite aujourd'hui à exiger de La Poste qu'elle embauche les intérimaires et contractuels qu'elle utilisait en vue de la réorganisation.

La valse des intérimaires

En effet, cela fait des mois que La Poste préparait la suppression de 12 tournées, des emplois et sa réorganisation et qu'elle ne remplaçait plus les départs par des contrats permanents, jusqu'à obtenir une quinzaine de tournées sans titulaires.

Ces emplois sont tenus par des intérimaires ou des contractuels, car dans l'esprit de la direction, quoi de plus facile que de supprimer des emplois en ne renouvelant pas le contrat de ces camarades ?

Embauche de tous les camarades intérimaires, apprentis, contrats pro et CDD

La Poste dit renoncer à la réorganisation.

Cela doit vouloir dire qu'elle renonce aux suppressions d'emplois et donc qu'elle embauche pour remplacer de façon permanente ceux qui sont partis ces derniers mois et qu'elle avait remplacé par des embauches temporaires en vue de supprimer leur emploi à la date de la réorganisation.

Et dorénavant elle doit au minimum remplacer tous les départs par une embauche.

Face à la crise, à l'annonce des suppressions d'emplois, des plans de licenciements et de fermetures d'usines et à l'augmentation catastrophique du chômage qui en découle, il nous faudra imposer l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois et le partage du travail entre tous sans diminution de salaires ainsi que l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix !

L'annonce de l'abandon des réorganisations et de leur report à l'année prochaine doit être pour nous un encouragement pour imposer à La Poste un changement de politique.

Dès maintenant, à Paris 17, tous les intérimaires, les contrats pro, les CDD et les apprentis doivent être embauchés en CDI pour combler tous les postes vacants.



Paris le, 15 octobre 2012

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@orange.fr